

Québec, le 9 octobre 2020

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DE L'UNITÉ DE NÉGOCIATION AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC

MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 À 17H00

Les avocats et notaires de l'État québécois de l'unité de négociation ARQ sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire en vertu de l'article 47 des Règlements généraux de « Les avocats et notaires de l'État québécois »

Cette assemblée se tiendra par Webinaire Zoom le mercredi 14 octobre 2020 à 17h00. Les membres en règle de LANEQ recevront, d'ici le lundi 12 octobre 23h59, un identifiant, un mot de passe et le lien pour participer à l'assemblée*.

Les informations relatives à la période de votation vous seront transmises lors de l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un président d'assemblée
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Présentation de la proposition de modification du pourcentage de la cotisation syndicale
4. Échanges et vote portant sur la question suivante :
Êtes-vous d'accord d'augmenter d'un point de pourcentage (1%) la cotisation syndicale régulière, qui est de 0,75%, pour une durée de 12 mois, lequel sera versé dans le fonds de négociation de LANEQ, unité Agence du revenu du Québec?

*Prendre note que seuls les membres en règle seront autorisés à participer à l'assemblée. Pour devenir membre en règle, veuillez communiquer avec Mme Linda Langlois, responsable de l'administration à l'adresse llanglois@laneq.org, et ce, au plus tard le mardi 13 octobre 2020 à 17h00.

La secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ève Ringuette', with a stylized, cursive script.

Ève Ringuette, avocate

p.j. Chiffres sur la distinction
Communiqué du 25 mai 2020